

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension d'une plateforme logistique dans le Parc d'Activités Calvados Honfleur sur le territoire de la commune de Honfleur.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom ROUZET Prénom René

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Compagnie Laitière Européenne

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Gilles RECORDON, Directeur Logistique

RCS / SIRET 78087642100014 Forme juridique SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39.Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Travaux et constructions qui créent une surface de plancher de 12 000 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'extension du bâtiment existant par la construction de 2 cellules supplémentaires à usage d'entreposage sec.

Chaque cellule aura une surface de 6000 m², soit une création de surface de plancher de 12 000 m².

Les nouvelles cellules seront dédiées à l'entreposage de matières combustibles en mélange. Cette activité est classable sous la rubrique 1510.

L'extension sera accompagnée d'une création de voiries de 9 007 m².

La gestion des eaux pluviales se fait actuellement par une noue implantée entre les deux parcelles. Cette noue sera déplacée à l'est du site.

Les surfaces non-exploitées seront engazonnées.

4.2 Objectifs du projet

Les cellules construites sont destinées à accueillir une activité d'entreposage et de logistique sous température ambiante.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les cellules sous température dirigée ou dans les cellules sèches,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par containers réfrigérés vers la plate-forme portuaire du Havre.

Dans les cellules de stockage, seuls des produits emballés seront manipulés, aucun stockage de type vrac ne sera effectué. Les produits stockés seront placés sur des palettes qui seront rangées dans les zones d'entreposage par des chariots élévateurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Compte tenu de l'altimétrie et de la pente du terrain et de l'altimétrie prévue pour l'extension de la plate-forme logistique des terrassements en déblai/remblai sont prévus.

Ces déblais/remblais seront équilibrés sur la parcelle.

Le chantier durera environ 16 mois. Il comptera les phases suivantes :

- préparation du terrain
- construction de l'extension
- aménagement des voiries, parking (36 places en plus des 28 existantes) et réseaux
- aménagement des espaces verts
- création d'une noue pour la gestion des eaux pluviales (l'extension étant créée au droit de la noue existante)

L'ensemble du chantier respectera des consignes environnementales strictes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La plateforme est destinée à accueillir une activité logistique dédiée à des produits alimentaires frais sous température dirigée ou des marchandises courantes sous température ambiante (dans les cellules faisant l'objet du présent formulaire).

Son exploitant restera responsable devant l'administration du respect des prescriptions de son arrêté d'enregistrement et des arrêtés types associés aux rubriques pour lesquelles le site est déclaré.

Le site restera enregistré au titre de la rubrique 1510. Il restera également déclaré au titre des rubriques 1511, 2921, 2925 et 4735.

D'une manière générale les différentes étapes de l'activité logistique qui sera exercée sur le site sont :

- La réception des produits avec un approvisionnement par poids lourds,
- Le stockage des produits dans les deux cellules sous température dirigée ou cellules sèches,
- La préparation des commandes,
- L'expédition des produits par containers réfrigérés vers la plate-forme portuaire du Havre.

Actuellement 20 personnes travaillent sur le site. Avec l'extension, l'effectif sera porté à 70 personnes.

L'entrepôt fonctionne du lundi au samedi, 52 semaines par an, de 6 heures à 22 heures.

Un fonctionnement nocturne peut être mis en place de manière exceptionnelle durant les périodes de forte activité.

L'activité de l'établissement nécessite le travail de plusieurs équipes chargées de la réception et du contrôle des marchandises, du stockage, de la préparation des commandes, du contrôle de la préparation des commandes et de l'expédition. Le personnel est composé essentiellement de préparateurs de commandes et de caristes.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher créée	12 000 m ²
Surface de voirie créée	9 007 m ²
Surface de plancher ayant fait l'objet de l'examen au cas par cas précédent	13 555 m ²
Surface de voirie existante	6 633 m ²
Surface du terrain	76 895 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelles S7 et S8
Parc d'activités Calvados Honfleur
14600 HONFLEUR

Coordonnées géographiques¹

Long. 49°41'92"40 Lat. 00°26'41"24

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Après examen au cas par cas par l'autorité environnementale, le projet (création d'une plateforme comprenant 2 cellules de stockage) n'a pas été soumis à étude d'impact (avis datant du 15 juin 2016).

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est à environ 100 m au nord-est de la ZNIEFF I "Les alluvions" (n°250013249) et à 150 m à l'est de la ZNIEFF I "Bassin des chasses" (n°250020106). Par ailleurs, la plateforme fait partie du projet d'aménagement du Parc d'activité. Les inventaires floristiques réalisés pour l'étude d'impact du Parc d'activités en 2004 n'ont pas mis en évidence la présence de plantes remarquables sur l'emprise du présent projet. De plus, au vu des inventaires réalisés sur la zone d'étude, les vertébrés recensés ne sont pas d'intérêt communautaire. Afin de compenser les impacts inévitables de l'aménagement du Parc d'activités, un corridor écologique a été créé au nord de la zone (au nord du site) permettant la conservation de l'habitat des amphibiens et assurant une connexion écologique entre la ZNIEFF située à l'est et la ZNIEFF située à l'ouest du Parc d'activité.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté sur la commune de Honfleur.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à 5 km à l'ouest du Parc Naturel Régional des "Boucles de la Seine normande" (n°FR8000010) et à 1,8 km au sud de la réserve naturelle nationale de l'"Estuaire de la Seine" (n°FR3600137).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Honfleur est concernée par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement dans le Calvados, puisque la commune est traversée par l'A29. En revanche aucun point noir de bruit n'est identifié sur l'A29. Le site n'est pas concerné.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 11 km du centre-ville de Honfleur qui est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé en zone humide Ramsar. Le terrain présente une prédisposition forte à la présence de zone humide établie par la DREAL.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le captage AEP le plus proche du site est le captage de la vallée d'Ingres situé à 2 kilomètres au Sud du site.
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est compris dans un site inscrit dit « La côte de Grâce » d'une superficie de 7 820 ha dont l'arrêté est daté du 24 Novembre 1972 (Code 14100). La côte de Grâce est un site pittoresque qui offre un panorama complet sur la côte normande.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet n'est pas situé dans un site NATURA 2000. Néanmoins deux sites NATURA 2000 sont situés à proximité du projet : la FR2300121 « Estuaire de la Seine » située à 600 mètres à l'Est et à 900 mètres au Nord du site et la FR2310044 « Estuaire et marais de la basse Seine » située à 700 m au sud-est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'eau potable est et continuera à être distribuée par le réseau public. Aucun prélèvement n'aura lieu dans le milieu naturel.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'est prévu ni démolition dans le cadre du chantier ni évacuation de terres (équilibre déblais/remblais).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier de construction nécessitera des apports de matériaux (bâtiment, voiries, parkings, réseaux, etc..). Il n'est pas prévu d'apports de terres (équilibre déblais/remblais). Le projet n'utilisera pas de ressources du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme fait partie du projet d'aménagement du Parc d'activité. Les inventaires floristiques réalisés pour l'étude d'impact du Parc d'activités en 2004 n'ont pas mis en évidence la présence de plantes remarquables sur l'emprise du présent projet. De plus, au vu des inventaires réalisés sur la zone d'étude, les vertébrés recensés ne sont pas d'intérêt communautaire. Afin de compenser les impacts inévitables de l'aménagement du Parc d'activités, un corridor écologique a été créé au nord de la zone (au nord du site) permettant la conservation de l'habitat des amphibiens et assurant une connexion écologique entre la ZNIEFF située à l'est et la ZNIEFF située à l'ouest du Parc d'activité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise en place du corridor écologique au nord du Parc d'activités et d'une frange verte à l'est du Parc permettent de compenser les impacts du Parc et des projets qui le composent sur les espaces naturels protégés alentours.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune présente une sismicité très faible. Le terrain d'assiette du projet présente un aléa très élevé voire nappe affleurante. Les fluctuations de la nappe étant liées au niveau dans le réseau hydrographique, il peut être considéré qu'en cas d'inondation par remontée de nappe, la cote de la nappe est confondue avec celle du réseau hydrographique. L'extension de la plateforme, comme la partie existante, sera calée au dessus du niveau hydrographique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Actuellement, 60 poids lourds desservent le site chaque semaine. Avec l'extension, le trafic hebdomadaire est estimé à 200 poids lourds. Le Parc d'activités est desservi au sud par la D580 puis à l'est par la A29. D'après le comptage routier établi en août 2014 par le Conseil Général du Calvados, chacun des deux axes présentent un trafic moyen journalier de 10001 à 30000 véhicules (VL et PL confondus). Le trafic de PL futur lié au site représentera entre 0,7 et 2% du trafic moyen journalier de chacun des deux axes (contre entre 0,2 et 0,6% aujourd'hui). Cette analyse conduit à constater le faible impact du trafic lié à l'exploitation des extensions de la plateforme.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le trafic des poids lourds et véhicules légers supplémentaire sera source de bruit. Toutefois, le projet est implanté au sein d'un Parc d'activités dédié à ce type d'activité. De plus la vitesse est limitée sur le site et les chargements et tournées des poids lourds sont optimisés afin d'en limiter le nombre.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les appareils d'éclairage extérieurs ajoutés sur le site seront également capotés afin de ne pas entraîner de pollution lumineuse diffuse. Le site sera conçu de façon à ce que les émissions (inhérentes à la sécurité des personnes) soient concentrées au niveau des cours et parkings : il s'agira uniquement d'éclairages dirigés vers le sol.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules émissions diffuses seront liées aux circulations des véhicules : rejet des échappements des poids lourds et des véhicules légers transitant sur le site.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet des eaux usées du site vers la station d'épuration de Honfleur Rejet des eaux pluviales vers la noue d'infiltration et de tamponnement créée sur le site et raccordée au réseau de fossés du parc d'activités. Traitement des eaux pluviales de voiries avant rejet dans la noue. En cas d'incendie, rétention des eaux d'extinction sur le site.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux usées et eaux pluviales décrits ci-dessus. Aucune production d'eaux industrielles. Production de déchets décrite ci-dessous.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Production de déchets non dangereux liés à l'activité logistique de l'établissement : papier, carton, bois, plastiques, etc...

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La consommation supplémentaire en eau potable est négligeable par rapport à la consommation de la plateforme existante, puisque cette eau n'est utilisée que pour les sanitaires et le lavage des locaux (pas d'eau de process).

Les eaux pluviales supplémentaires, associées aux eaux pluviales des surfaces imperméabilisées existantes, seront gérées par la noue recréée.

Le projet étant implanté au sein d'un parc d'activité en développement, le trafic supplémentaire et les bruits liés auront un impact "attendu" dans le cadre du développement de ce parc.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté au sein d'un Parc d'activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet seront cumulées à celles issues du projet précédent sur la plateforme et des prochains projets sur le Parc d'Activités.

Toutefois, ces impacts cumulés font partie des impacts "attendus" dans le cadre du développement de ce parc d'activités.

Le Parc est situé proche de l'autoroute A29 et de la RD580 capables de drainant le trafic induit.

Le corridor écologique créé au nord du Parc permet ce compenser l'impact écologique du Parc.

Le Parc est maillé de fossés permettant de collecter les eaux pluviales du Parc d'activité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VIRE

le,

30 Juillet 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus